



16 rue Dubalen – 40000 Mont-de Marsan
Président : Jacques Lupuyau 06 73 19 74 17
Vice-Président : Pierre Castagnet 06 72 11 19 88
Trésorier : Philippe Mazy 06 83 05 36 32



PROCÈS-VERBAL

Assemblée Générale Ordinaire

Comité Départemental de Tir

des Landes 2024

Le 5 octobre 2024, les Membres du Comité Départemental de Tir des Landes se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire (AGO) au Stand de Tir du Stade Montois à Mont de Marsan.

1. Points administratifs

a. Accueil et appel des sociétés de tir et vérification des pouvoirs

Clubs	N°	Adhérents 2023/2024	Voix	Président	Présent	Pouvoir	Présent
ESCALL	02 40 001	6	1	Mazy Philippe	Oui		
TSCA	02 40 003	1380	17	Darrosé Laurent	Non	Erblang Yolanda	Oui
Stade Montois	02 40 096	262	7	Lamarque Christian	Oui		
ATM	02 40 150	276	7	Castagnet Pierre	Oui		
TOA	02 40 152	39	2	Métivier Myriam	Non		
CSABD	02 40 153	96	3	Badets Benoît	Non	Lupuyau Jacques	Oui
ST Tursan	02 40 155	14	1	Vithe Mickael	Non		
AST Biscarosse	02 40 156	3	0	Gelinet Philippe	Non		
Total département		2076	38				

Étaient présents par ailleurs,
au titre d'invités, les membres du CD
Philippe Dupin, du Stade Montois
Pierre Pommiès du TSCA
au titre d'invités, les candidats au Comité Directeur
Michel Mhun du Stade Montois
Emmanuel Manarillo du Stade Montois
Gaylord Giraud du TSCA
Ainsi que Jacky Trumtel, vice-président de la section de tir de l'Escall

Annonce composition du bureau de vote (Président) et désignation de 1 assesseur et 1 scrutateur.

Le Bureau de votre est présidé par	Philippe Mazy
Assesseur	Michel Mhun
Scrutateur	Pierre Pommiès

2. Ouverture de l'AG Ordinaire pour la saison 2023/2024

a. Rapport moral du Président

Le Président ouvre la séance à 9h45 et remercie le Vice-Président, le trésorier, la secrétaire, ainsi que l'ensemble des arbitres pour leur précieuse collaboration. Il rend un hommage particulier à Pierre Pommiès pour sa présence et son aide de longue date.

Le Président déplore l'absence d'organisation de compétitions par le TSCA pour la saison écoulée et rappelle que le Stade Montois étant le seul à comporter les structures nécessaires, hormis le TSCA, elles se sont toutes déroulées à Mont-de-Marsan

Au titre de Président sortant et ne se représentant plus à cette fonction, il souligne que le nouveau Président se doit de

favoriser la pleine entente et une bonne collaboration entre les clubs

s'investir pour le déroulement des compétitions dans la transparence et le respect de l'esprit sportif.

Il réitère son inquiétude au niveau arbitrage, la situation à savoir la rareté des arbitres et le manque d'investissement des jeunes, au niveau départemental ou fédéral n'ayant guère évolué depuis l'année dernière

b. Rapport financier 2023/2024

Le trésorier, Philippe Mazy présente le rapport financier en explicitant les différents postes.

Compte de résultats 2023 – 2024

	Débit	Crédit	Solde
Toutes les dépenses	7 446		
Achats			
Achats fournitures et petit matériel sportif			
Achat Informatique (Cartouches imprimante)			
Autres dépenses	7 446		
Cotisation Département des Landes	75		
CD 40 Dotations SHN	3 545		
Remboursement frais d'arbitrage	729		
Remboursement frais d'organisation compétitions	1 350		
Frais de déplacement (CD 40)	266		
Stages formation	1 171		
Frais de fonctionnement			
Frais bancaires	95		
Assurance (Pass Asso)	215		
Tous les revenus		10 021	
Revenus - Subventions et cotisations			
Remboursements frais bancaires		80	
Licences encaissées		4 175	
Recettes inscriptions compétitions et stages		2 028	
Ligue Aquitaine de tir (organisation compétitions)		1 088	
Conseil départemental des Landes		2 650	
Département des Landes - SHN			
Total RECETTES		10 021	
Total DEPENSES	7 446		2 576

Situation financière au 4 octobre 2024

TRESORERIE	
CREDIT MUTUEL Compte bancaire	18450,69
CREDIT MUTUEL Livret d'épargne	23105,04
Caisse	95,16
Total Trésorerie	41650,89

Philippe Mazy apporte les commentaires suivants :

Il s'agit pratiquement d'un copier-coller de l'année précédente, car aucun achat majeur n'a été effectué.

Au niveau des dépenses, il souligne les dotations accordées aux sportifs de haut niveau et l'aide exceptionnelle apportée à Anaïc Donniou pour sa préparation à la sélection pour les JO.

Il précise également que les frais d'arbitrage ont diminué de moitié, s'agissant en majorité d'arbitres locaux, donc peu ou pas de frais de déplacement, etc.

Le solde laisse apparaître un excédent de 2576 €uros et la situation financière du CDT 40 est saine.

Aucune question n'a été soulevée dans l'assemblée et le rapport financier 2023/2024 est approuvé à l'unanimité (0 voix contre, 0 abstention).

c. Présentation du budget prévisionnel 2024/2025

Le trésorier, Philippe Mazy présente ensuite le budget prévisionnel 2024/2025

CHARGES			PRODUITS		
80 - Achats		500	70 - Engagements Championnats		2400
81 - Assurance		250	74 - Subventions d'exploitation		9100
82 - Organisation Championnats		5000	Conseil départemental des Landes - dot CD 40	1800	
Frais d'arbitrage	3000		Conseil départemental des Landes - dot SHN	2000	
Organisation Départementaux	2000		FFTir-rétrocession cotisations CD 40	4300	
Frais déplacement CD 40		600	Ligue Aquitaine de Tir - dot Départementaux 10m	1000	
82 - Autres charges		600			
85 - Frais de stages (BFA/BFI)		750	75 - Participation stages (BFA/BFI)		500
87 - Charges exceptionnelles (SHN - Dotation)		2000	76 - Produits d'épargne		650
			79 - Transfert de charges - dot SHN / XL		3800
Total des Charges		9700	Total des Produits		12650
Bénéfice d'exploitation		2950			
Total Balance		12650	Total Balance		12650

Il explique que les recettes n'ayant pas été utilisées, le déficit de l'an dernier s'est transformé en bénéfice d'exploitation de 2950 €uros.

Le budget prévisionnel 2024/2025 est approuvé à l'unanimité (0 voix contre, 0 abstention).

3. Points sportifs

a. Présentation par Christian Lamarque du calendrier sportif prévisionnel saison sportive 2024/2025

10 m	:	7 et 8 décembre 2024, TSCA
CFDC	:	11 janvier 2025 SM
École de tir	:	8 et 9 mars 2025 TSCA
Armes anciennes	:	15 mars 2025 à définir
TAR	:	22 et 23 mars 2025 à définir
25 / 50 m	:	3 et 4 mai 2025 SM

Christian Lamarque rappelle que les dates ne sont pas modifiables, il déplore la situation des années écoulées et souligne que le TSCA devra jouer le jeu, au niveau de l'alternance de l'affectation des compétitions.

Gaylord Giraud répond que le TSCA mettra tout en œuvre pour accueillir dignement les compétitions.

b. Bilan des championnats départementaux par Christian Lamarque

10 m

16 et 17 Décembre 2023, SM

68 Tirs (67 tirs en 2022)

A.T.M. : 4 athlètes (4 en 2022/2023)

E.S.C.A.L.L: 1 athlète (1 en 2022/2023)

S.M.: 16 athlètes (12 en 2022/2023), 5 féminines

T.S.C.A.: 25 athlètes (25 en 2022/2023), 5 féminines

CFDC 10 m

13 Janvier 2024, TSCA

18 tirs (10 en 2023)

2 équipes pistolet adultes : SM et TSCA (idem saison précédente)

1 équipe carabine adultes: SM (aucune en 2023)

1 équipe école de Tir , carabine: SM (aucune en 2023)

Écoles de tir

2 mars 2024

12 tirs (23 tirs en 2023)

S. M. : 11 athlètes dont 2 féminines

Tir aux armes règlementaires

23 Mars 2024, SM

77 Tirs (60 tirs en 2023)

C.S.A.B.D: 12 athlètes (11 en 2023) dont 1 féminine

S.M.: 14 athlètes (10 en 2023), dont 2 féminines

T.S.C.A.: 5 athlètes (4 en 2023), dont 1 féminine

25 / 50 m

01 Avril 2023, SM

53 Tirs (62 tirs en 2023)

A.TM. : 3 athlètes (3 en 2023)

E.S.C.A.L.L. : 0 athlète (1 en 2023)

S.M.: 12 athlètes (13 en 2023) dont 2 féminines

T.S.C.A.: 12 athlètes (11 en 2023) dont 1 féminine

Armes anciennes

9 Mars 2024, SM

22 Tirs (20 tirs en 2023)

S.M.: 6 athlètes (8 en 2023)

ATM: 2 athlètes (0 en 2023)

Bilan

250 tirs toutes disciplines confondues, contre 233 la saison passée

Responsable Compétition Départemental: Christian Lamarque

Responsable Départemental Arbitrage: Pierre Pommiès

c. Bilan arbitrage par Pierre Pommiès

Le 3 octobre 2024

Rapport arbitrage saison 2023-2024

EFFECTIFS :

D'après ITAC, le département comptait en début de saison 2023-2024 11 arbitres dûment licenciés, se répartissant ainsi : 11 ISSF cible, 5 TAR, 2 armes anciennes, 2 ISSF plateaux, 1 bench rest et 1 para-tir, quelques uns étant multicartes. 8 seulement ont honoré les pas de tir de leur présence.

Le département compte 3 arbitres nationaux ISSF cibles, 13 régionaux

Les arbitres TSV qui suivent un cursus particulier ne sont pas pris en compte. 12 à ce jour

FORMATION :

Un arbitre a été promu national ISSF cibles en octobre dernier.

ACTIVITÉ :

Huit arbitres seulement ont répondu aux invitations,

Outre le RDA présent à chaque compétition, 3 arbitres ont participé à 3 compétitions, 3 à 2 et 1 à 1. Cela représente, avec les épreuves sur un jour et demi et celles sur une demi-journée 26.5 jours-arbitre.

Cette année, le déroulement des championnats TAR et armes anciennes a été moins acrobatique qu'il y a deux ans, mais la présence d'un arbitre supplémentaire ne serait pas du luxe.

PERSPECTIVES :

Même si un arbitre peut encore exercer après sa date de péremption, force est de constater que bon nombre de diplômes sont arrivés à échéance. Un recyclage va être demandé au RRA pour les arbitres régionaux, ISSF, TAR et armes anciennes.

Pour les arbitres départementaux qui le souhaitent, la formation et l'examen d'arbitre régional sera aussi proposée.

De même le recrutement de nouveaux arbitres est à toujours à envisager.

Pierre Pommiès
RDA sortant



Pierre Pommiès rappelle le besoin de recruter 12 arbitres.
3 candidats + 1 jeune sont proposés par le SM.

d. Bilan des frais par compétition par Philippe Mazy

	Clubs	Arbitrage	Organisation	Engagements	Solde
10 m	SM	314	352,7	706	39,3
AA	SM	66	232,25	174	-124,3
TAR	SM	142,6	305,35	633	185,05
25/50 m	SM	123,2	491,5	489	-125,7

-25,6

e. Questions diverses

Aucune question n'a été formulée.

4. Élection du nouveau Comité Directeur du CDTIR 40

Rappel des voix attribuées à chaque club

Date : 04/10/2024		FEDERATION FRANCAISE DE TIR			Saison : 2023/2024	
NOMBRE DE VOIX PAR ASSOCIATION						
LIGUE N° 02		LIGUE RÉGIONALE DE TIR D'AQUITAINE				
DEPARTEMENT N° 02400		COMITÉ DÉP. DE TIR DES LANDES				
NUMERO	NOM DE L'ASSOCIATION	NB. LICENCIES FR	NB. VOIX	NB. ETRANGER	TOTAL LICENCIES *	
0240001	ESCALL	6	1	0	6	
0240003	T.S. COTE D'ARGENT	1 380	17	15	1 395	
0240006	B.T.C. MARSAN	0	0	0	0	
0240096	STADE MONTOIS	262	7	5	267	
0240150	TIREURS MIMIZANAIS	276	7	8	284	
0240152	T.O. AQUITAIN	39	2	0	39	
0240153	CSABD	96	3	0	96	
0240155	S.T. TURSAN	14	1	0	14	
0240156	A.S.T. BISCARROSSE	3	0	0	3	
TOTAL DEPARTEMENT		2076	38	28	2104	

Candidats à la qualité de membres du Comité Directeur du CDTIR 40 et résultats (35 votes exprimés)

Nom et club		Voix	Élus
Valérie D'ALIA	TSCA	27	Oui
Pascal CANIN	TSCA	28	Oui
Pierre CASTAGNET	ATM	28	Oui
Philippe DUPIN	SM	35	Oui
Joëlle DOUCET	SM	8	
Yolanda ERBLANG	TSCA	35	Oui
Gaylord GIRAUD	TSCA	28	Oui
Jacques GUILLAUME	TSCA	0	
Christian LAMARQUE	SM	34	Oui
Emmanuel MANARILLO	SM	8	
Philippe MAZY	ESCALL	35	Oui
Michel MHUN	SM	9	
Thierry PEREIRA	SM	5	
Pierre POMMIES	TSCA	35	Oui
Nicolas SORNET	SM	5	
Alain TARADE	ATM	27	Oui

Composition du nouveau Comité Directeur DU CDTIR 40

Valérie d'Alia
Pascal CANIN
Pierre CASTAGNET
Philippe DUPIN
Yolanda ERBLANG
Gaylord GIRAUD
Christian LAMARQUE
Philippe MAZY
Pierre POMMIES
Alain TARADE

Mont de Marsan, le 5 octobre 2024

Le Président

La secrétaire

Nouveau membre

Jacques LUPUYAU

Yolanda ERBLANG

Gaylord Giraud

Comité Départemental de Tir
des Landes F.F.Tir 02 40000
21 Place Pancaut - Mont de Marsan
Le Président

LUPUYAU Jacques



Comité Départemental de Tir
des Landes F.F.Tir 02 40000

Le Secrétaire



